

ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Rentrée

Lundi 16 août 2021

Se référer aux horaires dès le jeudi 12 août :

- pour les apprenti-es-s avec compte informatique sur :
<https://www.cpne.ch/les-poles/batiment-et-construction>



- pour les nouveaux apprenti-es-s et partenaires sans compte informatique sur :
<https://www.cpne.ch/les-poles/batiment-et-construction>



- *Recherche par nom : sous saisie du nom : taper les premières lettres du nom, Sélectionner votre dans dans la liste.*

Vacances et jours fériés

Vacances d'automne

Lundi 4 octobre au vendredi 15 octobre 2021

Vacances d'hiver

Vendredi 24 décembre 2021 au vendredi 7 janvier 2022

Vacances du 1^{er} mars

Lundi 28 février au vendredi 4 mars 2022

Vacances de printemps

Lundi 11 avril au vendredi 22 avril 2022

Dernier jour des cours

Mercredi 29 juin 2022

Vacances d'été

Lundi 4 juillet au vendredi 12 août 2022

Congés

Jeûne fédéral	LU 20 septembre 2021
Vendredi Saint	VE 15 avril 2022
Fête du travail	DI 01 mai 2022
Ascension	JE 26 mai 2022
Pont de l'Ascension	VE 27 mai 2022
Lundi de Pentecôte	LU 06 juin 2022

Remarque : La veille des jours fériés, les cours ont lieu selon l'horaire normal.

Événements

Capacité

Du 8 au 26 novembre 2021

Soirées d'information à l'intention des représentants légaux et des formateurs en entreprise

Jeudi 10 février et mardi 15 février 2022

INFORMATIONS IMPORTANTES

Horaire des cours

	Jour	Heures
Cours professionnels <i>Selon horaire de la profession</i>	LU-VE	8h10 – 17h10 (avec une pause le matin, l'après-midi et pour le repas)
Cours interentreprises <i>Pratique dans les ateliers</i>	LU-VE	8h10 – 16h55* (avec une pause le matin, l'après-midi et pour le repas) <i>*selon avancement des rangements le vendredi</i>

Fréquentation des cours

Comme dans les entreprises, la ponctualité est de mise au CPMB. Lors des cours interentreprises, les apprenti-es-s seront présent-e-s dans les vestiaires dix minutes avant le début des cours pour se recharger, ceci afin de commencer les cours à l'heure.

Seul un certificat médical ou une demande de congé validée justifie une absence.

Carte d'apprenti-e

Lors des premières semaines de cours, durant les leçons de culture générale, chaque nouvel-le apprenti-e **ayant fourni une photo passeport** recevra sa carte de légitimation lui permettant d'obtenir diverses réductions de prix.

Matériel de cours (à la charge de l'apprenti-e)

La liste du matériel de cours est disponible sur : <https://www.cpne.ch/les-poles/batiment-et-construction>.

Celui-ci s'obtient à l'économat du CPMB, situé au rez-de-chaussée du bâtiment A. **Chaque apprenti-e doit acquérir son matériel au plus tard la première semaine des cours.** L'économat tient à disposition livres, cahiers, classeurs, calculatrices de poche, matériel de dessin, etc.. **Ces achats peuvent se régler par argent comptant, Post-Card, carte Maestro ou carte de crédit. Toute demande de paiement sur facture ou de prise de matériel à crédit sera refusée.**

Le premier jour des cours théoriques, l'apprenti-e doit se munir d'un bloc-notes, de son téléphone portable et de matériel pour écrire. Les maîtres fourniront les instructions nécessaires relatives au matériel de dessin et à la calculatrice de poche.

⚠ Dès la troisième semaine de cours, l'apprenti-e qui se présentera aux cours sans son matériel pourra être renvoyé-e pour aller acquérir les effets manquants.

Cours interentreprises

Pendant les cours interentreprises, le jour de cours professionnels est maintenu.

Habillement

- Cours interentreprises
 - ⚠ **Tenue de travail (pantalons longs) et souliers de sécurité obligatoires dans tous les ateliers**
 - ⚠ **Équipement de protection individuel propre au métier (selon information sur la lettre de convocation)**
- Sport
 - Shorts ou training et T-shirt – Chaussures de sport propres – Effets de douche
- Cours professionnels : tenue correcte exigée

Outillage

Celui-ci est mis à disposition par le CPMB (sauf indications contraires figurant sur la lettre de convocation), excepté les équipements de protection individuelle (EPI) qui sont, pour la majeure partie, en vente à l'économat du CPMB. Les souliers de protections ne sont pas disponibles à l'économat.

Repas

Pour le repas de midi, les apprenti-es-s ont la possibilité de se rendre à la cafétéria du CPMB où chaque jour, un menu est proposé à un prix attractif. Il/elle est aussi autorisé-e de pique-niquer sur le site du CPMB aux endroits prévus à cet effet.

ACCES AU CPMB

Depuis la gare CFF de Neuchâtel : se rendre à la Place Pury et prendre ensuite le Littorail (tram, ligne n°215) jusqu'à l'arrêt sur demande « Les Chézards » (Colombier).

ou

Prendre le bus (ligne TN n°120) jusqu'à l'arrêt « St-Etienne » (Colombier).

Horaires : www.transn.ch
www.cff.ch

Recommandation : Nous vous recommandons de prendre les transports publics dans la mesure du possible ou de privilégier le covoiturage.

Centre professionnel des métiers du bâtiment
Les Longues Raies 11
2013 Colombier

